

COMMISSION
ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG
REUNION DU 5 septembre 2013

ANIMATEUR/TRICE/S :	SECRETAIRE/S DE SEANCE :
Dr Christophe MICHAU – Dr. Martin DARY	Audrey BLATIER

PERSONNES PRÉSENTES :	REPRÉSENTANT DE :
Audrey BLATIER	COREVIH – <i>coordinatrice</i>
Dr. Martin DARY	Urgences – CHU NANTES <i>médecin urgentiste</i>
Dr. Christophe MICHAU	CH ST NAZAIRE – <i>praticien hospitalier</i>
Martine NAUDIN	CH Ancenis – <i>IDE hygiéniste</i>
Noémie RIMBOURG	SIS association – <i>chargée de prévention</i>

EXCUSÉS :	REPRÉSENTANT DE :
Irène ABOUDARAM	Médecin du monde
Dr. Javier ARIAS	CH Ancenis – SAU - <i>médecin</i>
Dr. Jean-Philippe BREUX	CH Cholet – médecine interne - <i>médecin</i>
Dr. Jacques CHOUKROUN	CH Le Mans - <i>médecin</i>
Dr. Jacques GAILLARD	Clinique Pole Santé Le Mans - <i>médecin</i>
Dr. Bernadette DIDION	CH Châteaubriant - <i>médecin</i>
Martine LEROY	MFPF Pays de la Loire - <i>présidente</i>
Dr. Jocelyne LOISON	CHU Angers – SAU - <i>médecin</i>
Dr. Valérie RABIER	CHU Angers – SMIT et pédiatrie - <i>PH</i>
Dr. Véronique RELIQUET	CHU de Nantes – SMIT et pédiatrie - <i>PH</i>
Dr. Ali TOURE	Médecin

Ordre du jour :

- 1) PRESENTATION DES LIVRETS D'INFORMATION PATIENTS POUR ACCOMPAGNER LA DELIVRANCE OU NON DU TPE (TRAITEMENT POST-EXPOSITION) DANS LES SAU (SERVICES D'ACCUEIL DES URGENCES) ADULTES – POURSUITE DE LA REGIONALISATION 2
- 2) HARMONISATION REGIONALE DES PROCEDURES DE PRISE EN CHARGE DES AES DANS LES SAU ADULTES ET PEDIATRIQUES 2
- 3) SUITE DU PROJET DE PROTOCOLE REGIONAL RELATIF AUX PRELEVEMENTS A REALISER SUR LES AUTEURS PRESUMES D'AGRESSIONS. 3
- 4) QUESTIONS DIVERSES 3

1) Présentation des livrets d'information patients pour accompagner la délivrance ou non du TPE (traitement post-exposition) dans les SAU (Services d'Accueil des Urgences) adultes – poursuite de la régionalisation

Audrey BLATIER rend compte de la diffusion des livrets d'information patients pour accompagner la délivrance ou non du TPE (traitement post-exposition) dans les SAU (Services d'Accueil des Urgences) adultes (cf. PJ1 – Livret AES)

3 types de livrets ont été rédigés :

- Un livret d'information sur les AES sanguin
- Un livret d'information sur les AES sexuelle
- Un livret d'information sur le TPE (traitement post-exposition)

Chaque livret est personnalisé avec le logo et les coordonnées du centre hospitalier dans lequel il est distribué.

A ce jour ces livrets sont diffusés au CHU de Nantes, au CH de la Roche sur Yon, au CH de Montaigu, au CH des Sables d'Olonnes.

Les documents sont également publiés et téléchargeables sur le site internet du COREVI www.corevih-pdl.fr – commission AES

L'objectif serait une diffusion dans tous les SAU de la région. Il est convenu que Dr. MICHAU relate l'information au CH de St Nazaire et que Mme NAUDIN relate l'information au CH d'Ancenis.

Il est décidé de transmettre un courrier de présentation des livrets à l'ensemble des CH de la région accompagné d'un exemplaire comme modèle.

Irène ABOUDARAM de médecin du monde sera également recontactée afin d'envisager les possibilités de traduire ce livret en anglais, roumain et russe.

Il est souhaité que la commission AES du COREVIH puisse également avoir un état des lieux sur la qualité de la prise en charge des AES au sein des SAU (respect des recommandations, accompagnement spécifique...).

Noémie RIMBOURG informe qu'une enquête avait été portée par SIS association sur ce sujet. Les résultats seront communiqués aux membres de la commission. (Cf. PJ2 « synthèses des appels et échanges sur le forum Sida Info Service en 2010 concernant le TPE »).

2) Harmonisation régionale des procédures de prise en charge des AES dans les SAU adultes et pédiatriques

Audrey BLATIER rappelle qu'une enquête avait été menée en 2011 auprès des SAU adultes et SAU pédiatriques afin d'effectuer un état des lieux exhaustif de la prise en charge des AES chez l'enfant par les services d'urgences de la région. Il était notamment souhaité de dresser le listing des services d'urgences pédiatriques disposant d'un protocole et d'un kit antirétroviral en urgence ; de recenser les pratiques en cours : qui assure la prescription ?, le suivi du traitement?, Médecin référent VIH/ médecin urgentiste?



Coordination REgionale de lutte contre le VIH

La suite des travaux envisagés :

- Déduire une procédure régionale de prise en charge des AES chez l'enfant
- Valider cette procédure au sein de la commission AES
- Transmettre cette procédure à l'ARS.

Il est acté de transmettre un courrier aux SAU pédiatriques en envoyant le modèle de procédure de prise en charge spécifique existant au CHU de Nantes et en leur indiquant le projet d'écriture d'une procédure harmonisée sur la région.

3) Suite du projet de protocole régional relatif aux prélèvements à réaliser sur les auteurs présumés d'agressions.

Pour finaliser le projet de protocole régional relatif aux prélèvements à réaliser sur les auteurs présumés d'agressions, il est convenu de reprendre un rendez-vous avec les procureurs de Rennes et de Poitiers afin de recueillir leurs avis sur ce document.

4) Questions diverses

Il est souhaité d'organiser en 2014 une réunion en présence des médecins généralistes, infectiologues, urgentistes, référent AES, médecins du travail... (la date retenue à ce jour serait le 20 février)

Cette réunion aurait pour objet :

- faire connaître la procédure de prise en charge des AES « accident du travail » à jour des nouvelles recommandations d'experts (« Rapport Morlat »).
- faire le point des procédures de prise en charge des AES dans les SAU (adultes et pédiatriques) et de proposer des mises à jour
- présenter les livrets d'information patients distribués dans les SAU
- présenter le projet de protocole régional harmonisé relatif aux prélèvements à réaliser sur les auteurs présumés d'agressions

PROCHAINE REUNION

**JEUDI 14 novembre 2013
14h**

CHU de Nantes- Hôtel Dieu
Salle de réunion - 7^{ème} étage- aile ouest